



La Lettre de l'AFASPA

Avril/Mai 2023

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

44 MILLIONS DE PERSONNES DEPLACÉES AU SEIN DE LEUR PAYS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN 2023 Soit 5,7 millions de plus qu'à la fin 2021

Ce chiffre a été fait par le Haut-Commissariat des Nations pour les réfugiés. Plus de la moitié des déplacés fuient les conflits, notamment en RDC et en Ethiopie. Au Soudan du Sud plus de 700 000 civils subissent les conséquences depuis le mois d'avril du conflit meurtrier entre deux factions pour l'accès au pouvoir, dans l'indifférence générale. En Somalie c'est la sécheresse et les conflits qui ont contraint 287 000 personnes à se déplacer vers l'intérieur du pays. Au Burkina Faso les inondations ont provoqué le déplacement de 1,3 millions d'habitants, même phénomène au Tchad, au Niger au Mali et au Cameroun.



Soudan mai 2023 © CICR

Les crédits dont dispose le PAM (Programme Alimentaire Mondial) sont insuffisants au regard des flux de déplacés en hausse permanente. Les humanitaires ne peuvent que distribuer que des demi-rations à seulement le tiers des réfugiés et pour l'heure seule la moitié de l'année est assurée! Le peu d'empressement à répondre aux crises africaines contraste avec la mobilisation que les Etats occidentaux ont su orchestrer dans leurs pays pour financer l'accueil près de 8 millions de réfugiés ukrainiens et trouver l'argent pour la guerre. Dans le même temps l'Europe se retranche derrière ses frontières et finance les pays du nord de la méditerranée pour empêcher les bateaux de quitter leurs côtes. Cette politique de « deux poids, deux mesures » est inadmissible, les larmes de crocodile pour pleurer les victimes des naufrages

dans le cimetière marin qu'est devenue la méditerranée, ne sauveront pas la face de ce monde qui a perdu tout sens moral.

Ce sont de nouveaux rapports qu'il faut établir avec l'Afrique pour tarir les départs qui sont les conséquences des guerres et des régimes de dictature qui contribuent au pillage des richesses naturelles de leurs pays. Ces nouveaux rapports permettront aux Etats indépendants une souveraineté réelle sur leurs économies, dégagant des moyens réels pour financer des services publics de santé, de sécurité et d'éducation. Ainsi la plupart des gens candidats à l'émigration pourront rester dans leurs pays et ne mettront plus leur vie en danger.

Il n'y a pas que le danger de la mer. La traversée du désert est tout aussi dangereuse. Récemment au Niger deux convois, accidenté pour l'un, en panne pour l'autre, ont été découverts dans la région d'Arlit et de Dirkou. Ils se dirigeaient vers l'Algérie et la Libye. Les restes de 48 personnes décédées de déshydratation ont permis d'identifier qu'elles venaient du Mali, du Sénégal, du Burkina Faso, du Libéria, de Côte d'Ivoire et de Centrafrique. Selon un expert le Sahara pourrait bien être aussi meurtrier que la Méditerranée pour les migrants.



ELLES FONT BOUGER L'AFRIQUE

CAMEROUN

Depuis le mois de mars 2021 la SOCAPALM effectue des opérations de replantation de palmiers à huile jusqu'aux abords des cases à Edéa, au mépris des négociations entamées à ce propos. C'est pourquoi l'association des femmes riveraines ont fait appel au président de la République afin que l'espace vital nécessaire à la densité de population du village actuelle et future soit respecté pour vivre dignement.

Une vie de misère sur les terres familiales

«Depuis plus de 40 ans, les palmiers à huile de la SOCAPALM côtoient nos cases et notre espace vital a complètement disparu. Cette situation déplorable entraîne des tensions permanentes entre l'entreprise et les riverains, tensions qui ont empiré suite à l'arrivée des nouveaux actionnaires majoritaires de la SOCAPALM, SOCFIN/BOLLORE. Nous vivons depuis lors, un mal être constant, l'agro-industrie de palmiers à huile, cet important outil de développement censé nous être également bénéfique, étant devenu notre cauchemar. Ici à Apouh à Ngog, les femmes rurales que nous sommes n'ont plus de terres pour cultiver. Pire encore, l'accès à la palmeraie qui nous entoure nous est strictement interdit. L'entreprise s'est assurée de faire respecter cet interdit en recrutant des gardiens de plantation qui agissent comme des brutes et en creusant des tranchées qui sont de gros trous dangereux de 4m de profondeur et de largeur. Non seulement nous ne pouvons pas faire nos champs, mais aussi nous ne pouvons plus ramasser les escargots, les champignons, ni même cueillir les produits forestiers non ligneux pour nourrir nos familles. Les cours d'eau sont pollués et les maladies hydriques sont notre quotidien. L'accès au dispensaire de l'entreprise qui est le centre médical le plus proche nous est refusé. Nous sommes envahies par des grappes de mouches et moucherons parce que l'entreprise déverse ses déchets autour de nos habitations. Les forêts littéralement détruites et remplacées systématiquement par les palmiers à huile ont emporté toute notre pharmacopée, nos zones de chasse, nos sites sacrés, nos lieux culturels et culturels. Nous sommes aujourd'hui gravement

exposées aux effets négatifs des changements climatiques. Sans aucune compensation, paysannes sans terre, ni forêt, ni eau, nous avons perdu toutes nos ressources. Sur les riches terres de nos ancêtres, nous et nos familles vivons affamées dans cette prison verte. Aucun projet de développement viable et durable n'a été initié par l'entreprise en faveur des femmes.



La dignité perdue de la riveraine

Abandonnées à ce triste sort, nous devons pourtant continuer à jouer le rôle de mère nourricière pour nos familles et la palmeraie de SOCAPALM que nous côtoyons s'impose à nous comme le lieu idoine pour trouver ces moyens de survie. Malheureusement, la quête de ce minimum vital nous expose à toutes formes d'abus et de violences.

Nous sommes obligées d'y entrer frauduleusement, à nos risques et périls. Celles qui sont rattrapées par les gardes subissent de multiples violences.

Certaines sont bastonnées, ce qui occasionne parfois des fausses couches, d'autres sont trainées en justice. Nos sœurs et nos enfants qui n'ont pas trouvé des moyens financiers nécessaires pour corrompre le personnel de la justice sont emprisonnés à Edéa.

Nous négocions l'entrée dans la plantation en cédant nos corps aux gardiens de la SOCAPALM, qui conditionnent par cet acte l'accès à la palmeraie. Voleuses à vie, esclaves sexuelles de générations en générations, nous avons perdu notre dignité de femme en perdant nos droits les plus fondamentaux.

Nous sommes régulièrement victimes de nombreux autres abus et violences du fait de la présence de cette entreprise sur les terres de nos ancêtres.

40 années de misères insupportables

Insupportable ! Les riveraines de la SOCAPALM d'Edéa ne veulent plus vivre dans ces conditions pour les 40 années à venir. Nous avons confiance que l'espace vital nous sera rétrocédé après la coupe des vieux palmiers. Malheureusement, le replanting continue encore jusqu'aux confins de nos concessions. Nous sommes au bout de l'explosion. Les différentes tentatives de revendication de nos DROITS FONDAMENTAUX en lien avec notre statut de riverains auprès des administrations locales ont été fortement réprimées. La dernière en date s'est soldée par l'emprisonnement administratif de notre chef du village, sa Majesté DITOPE LINDOUME. »

Restauration des droits fonciers

Elles rappellent que l'équipe technique du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) avait formellement recommandé au directeur des plantations d'Edéa de la SOCAPALM de ne pas engager de replantation aux abords des habitations.

Elles dénoncent les manœuvres juridiques autour de titres fonciers dont se prévaut la SOCAPALM pour agir sur des zones autres que les lieux concernés, quand elle ne les invente pas...

Elles exigent le respect des dispositions du bail emphytéotique sur l'obligation de ne pas replanter sur les parcelles d'une superficie de 250 ha situées autour des communautés villageoises sans que soit défini au préalable leur espace vital.

Enfin elles attirent l'attention du chef de l'Etat sur le fait que la SOCAPALM est régulièrement en crise avec ses riverains de ses plantations. A Kribi, Dizangué, Dibombari/Fiko Bonalea, Edéa les communautés environnantes y compris les autochtones pygmées n'ont plus véritablement d'espace vital, où elles peuvent se déployer en toute liberté et sécurité.

Retrouvez l'intégralité de la lettre des femmes d'Edéa sur notre site : www.afaspa.com

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

C'est un fait en Afrique, les jeunes filles qui ont accès aux études supérieures n'ont aucun complexe ou a priori à s'orienter sur les matières scientifiques et technologiques. Dans sa chronique hebdomadaire sur RFI, Denise Epoté de TV5MONDE met souvent ces jeunes femmes innovantes. Dernièrement elle a parlé de deux jeunes chercheuses de RDC

Lisette Phambu Theko étudiante en licence de biochimie moléculaire. Elle est passionnée de recherche et a déjà plusieurs réalisations très pratiques pour améliorer la vie quotidienne des zones rurales.



Elle a mis au point en 2021 une pile électrochimique à base d'un citron appelé Citrus SPP qui offre une source de lumière, permet de recharger le téléphone portable pour être connecté au monde extérieur. Son invention a été commercialisée. Puis elle a créé un savon pour traiter les inflammations cutanées, à base de curcuma, de citronnelle et de thé des savanes, qui offre aussi une protection des mycoses et a un pouvoir cicatrisant. Elle travaille à la production d'un biodiésel à base d'huile de plantes endémiques de RDC qui est moins polluant que le diésel fossile et utilisable sur tout type de moteurs. Elle met actuellement au point un savon bio pour des personnes atteintes d'albinisme.

Harmonie Belenda, 24 ans, est diplômée en biochimiste agroalimentaire. Elle a mis au point avec son amie Bénédicte Belenda du vin blanc à base de pastèque et de blé qui a eu un franc succès auprès de leurs amis.

La jeune femme a créé son entreprise « La rue du bonheur », dont la production avant la pandémie était de 100 litres, aujourd'hui elle atteint 1000 litres par an. Elle recherche actuellement des spécialistes en vinification et s'oriente à tester d'autres fruits comme l'ananas et la carambole. Elle espère à terme permettre à son pays qui est le

4ème importateur africain de vin de disposer d'une ressource locale. Elle a été primée par le Kinshasa Innovation Center, l'ambassade de Suisse en RDC et l'Université de Genève ainsi que par le Programme des Nations Unies pour le Développement. On l'a vu également au Salon de l'agriculture de Paris en 2023.



ECHOS D'AFRIQUE

KENYA

Signe d'une crise économique : Les retards de salaires accumulés des fonctionnaires

C'est la première fois, en soixante ans d'indépendance, que les agents publics du pays sont privés de salaires. En avril, les régions attendaient depuis décembre les virements de l'Etat. La dette qui absorbe une bonne partie du budget national est à l'origine de la facture payée par les agents des services publics du fait de prêts arrivés à échéance et du manque de liquidités de l'Etat. La situation s'aggrave pour ces milliers de travailleurs déjà vulnérables du fait de la vie chère. Ils ont menacé de faire grève.

Selon le vice-président Rigathi Gachagua (en poste après l'élection présidentielle de septembre 2022), la faute revient au gouvernement précédent qui aurait engagé «des dépenses inutiles et extravagantes. Nous avons hérité d'une économie délabrée, avec des caisses vides».



Manifestation 27.3.2023

© Monica Mwang Reuters

Des services gouvernementaux essentiels ont été suspendus, provoquant une indignation généralisée du public, les citoyens ont appelé à une action urgente pour remédier à la situation. Dans un article du 13 avril posté sur www.rfi.fr Dominique Baillard analyse : « Uhuru Kenyatta a beaucoup dépensé, et donc beaucoup emprunté pour réaliser des investissements dans les infrastructures. Notamment ce fameux chemin de fer reliant Nairobi avec Monbassa, construit avec l'argent et les moyens de la Chine. Un chantier dont les coûts ont débordé à cause de la corruption. L'économiste Michael Chege de l'université de Nairobi ajoute que l'ancien président a multiplié les cadeaux fiscaux aux amis du pouvoir, ce qui a miné la collecte des impôts. La dette de l'Etat kenyan représente aujourd'hui 62% du PIB. Le remboursement de cette dette, que l'actuel président juge «monumentale», engloutit aujourd'hui la moitié des recettes publiques.

Ce surendettement ne date pas d'hier. Il s'est accumulé depuis une douzaine d'années. Le Kenya paie encore la facture des troubles politiques de 2007-2008, quand l'élection présidentielle a dégénéré en violences, plongeant

le pays dans l'une des plus graves crises de son histoire. Depuis, le Kenya a continué à émettre de la dette en se finançant à des conditions abordables. Jusqu'à ce qu'il soit éjecté des marchés internationaux, en 2022, quand la donne a subitement changé pour de nombreux pays en développement. **La hausse des taux américains a durci les conditions du crédit et fait chuter la monnaie locale. 20% de la dette kenyane étant libellée en dollars, les coûts de remboursement se sont envolés.** L'inflation provoquée par la guerre en Ukraine creuse un peu plus les réserves de changes. Une combinaison parfaite pour déclencher une crise de liquidités. Le Kenya a renégocié une partie de sa dette domestique mais sur les marchés internationaux, pas question de faire défaut. Pour conserver sa réputation de payeur fiable, le gouvernement a préféré sacrifier les fonctionnaires pour honorer les prochaines grosses échéances de sa dette. Il fait en quelque sorte une restructuration sauvage sur le dos des citoyens.»

Fin mai, après avoir obtenu plus de 950 millions \$ du FMI, Nairobi a obtenu un prêt d'un milliard de dollars de la part de la Banque mondiale au titre d'une opération de politique de développement

(DPO) «*Les réformes du gouvernement, soutenues par le DPO, aideront à réaliser l'assainissement budgétaire, qui est essentiel pour réduire le fardeau de la dette et les risques connexes, d'une manière équitable et durable en préservant les dépenses sociales tout en soutenant les mesures de recettes et de dépenses nécessaires*», a souligné Aghassi Mkrtychyan, économiste principal pour la Banque mondiale au Kenya.

On sait ce que le «soutien» des

institutions de Bretton Woods implique : la relance de la machine infernale de "la dette odieuse».

Bonne nouvelle

Le 17 mars, 183 employés de Meta (sous-traitant local de Facebook) portent plainte contre la firme qui les a licenciés illégalement. A Nairobi, à l'occasion de la journée du 1er mai, les employés d'entreprises sous-traitantes de grandes compagnies de la Tech mondiale ont revendiqué pour

l'amélioration de leurs conditions de travail et réclamé une augmentation de leurs salaires de 2€ de l'heure. 150 d'entre eux ont créé un syndicat des modérateurs de contenu. Ils ont dénoncé leurs conditions de travail « indignes » et « nocives pour leur santé mentale ».

Le leader du mouvement James Oyange, interviewé par Le Times a déclaré «*Le problème ne concerne pas que Meta, les employés sont exploités chez tous les sous-traitants chargés de la modération.*»

MAROC

Le 1er Mai, un « jour de colère à l'échelle nationale », avait annoncé la Confédération démocratique du travail (CDT).



Le rendez-vous du monde du travail a mûri avec les manifestations des 8 et 18 avril à l'appel d'un Front social lancé lors du congrès de la CDT en novembre 2019. Cette passerelle entre le mouvement syndical, des formations politiques de gauche et d'ONG de défense des droits humains a fait descendre les gens dans les rues d'une soixantaine de villes. C'est dire si le formidable mouvement de contestation du 20 février 2011 et le hirik rifain (2016-2018) sont encore vivants dans la mémoire populaire.



A Rabat le 19. 2. 2023 malgré l'interdiction policière, les manifestants scandaient «*Non à la*

hausse des prix, non à la privatisation de l'éducation, pas touche à la caisse de compensation» ou «*pas touche au pouvoir d'achat*»

Il faut dire que les familles sont confrontées à la flambée des produits alimentaires.

Au Maroc l'inflation a atteint 9,4% au premier trimestre 2023, contre 4% à la même période en 2022 (chiffres du Haut-commissariat au plan). Le 30 avril 2022 le gouvernement avait pris des engagements auprès des syndicats, sur lesquels il n'a pas manqué de communiquer et comme à son habitude, il a oublié de tenir.

Le rapport mondial sur les inégalités (World Inequality Report) a fait ressortir, en mars dernier, que 10 % des Marocains s'accaparent plus de la moitié des richesses du pays. Parmi les privilégiés se trouvent le Premier ministre, Aziz Akhannouch, dont la fortune est estimée à 1,5 milliard de dollars, et surtout le roi qui, à travers la holding royale, contrôle presque toutes les activités rentables du royaume.

Dans l'Humanité du 18 avril dernier Nadjib Touaibia écrivait « *La crise sociale est bel et bien là, qui pourrait ranimer les plaies qui caractérisent la société marocaine, à l'abri d'une démocratie de façade : inégalités sociales, opulence indécente d'une minorité, clans et familles sous protection du palais, misère croissante dans les bidonvilles qui ceinturent les métropoles, pression policière, instrumentalisation de la justice... autant de bombes à retardement.*»

La brouille avec la France

Toujours pas de nomination d'ambassadeur marocain à Paris. Le roi est très fâché et même vexé ! Fâché que la France ne décide pas d'enfreindre le droit international en reconnaissant la souveraineté de son royaume sur le Sahara occidental. Il attendait mieux de son allié qui défend pourtant vaillamment son projet d'autonomie afin de lui éviter la tenue d'un référendum d'autodétermination perdu d'avance. Les différents reports de visites pour des parlementaires ou le Président du MEDEF, participent d'un chantage qui ne dit pas son nom. C'est l'avis de Gérard Araud, ancien ambassadeur de France aux États-Unis et aux Nations Unies qui connaît bien son monde et qui a conclu sur Twitter « *C'est l'habituel chantage marocain sur le Sahara Occidental* ».

Vexé, car « Emmanuel Macron a manqué de respect au roi et leur relation a été rompue » c'est ce qu'a déclaré l'écrivain Tahar Ben Jelloul, un proche du palais, sur une chaîne israélienne. Le président français a semblé ne pas croire que M6 n'était pour rien dans l'espionnage du téléphone élyséen, alors que ce dernier lui avait pourtant donné sa parole ! Quelle tristesse de découvrir cette vidéo où un grand intellectuel s'abaisse à défendre l'honneur perdu du monarque qui fait le

malheur de son peuple et du peuple sahraoui. Les « belles âmes » qui ont demandé et obtenu que la poétesse cubaine Nancy Merejon n'assume pas la présidence d'honneur de la quarantième édition du Marché de la poésie du fait de son soutien au régime de La Havane, vont-elles reprocher à l'écrivain son allégeance au roi-prédateur et lui interdire de présider toute manifestation culturelle à l'avenir? Ce serait stupide...

Le Makhzen acquiert un nouveau joujou

De l'argent il y en a dans les caisses du royaume pour s'offrir avant Noël le dernier modèle de logiciel espion israélien. Selon le laboratoire de recherche canadien Citizen Lab, il cible plus particulièrement les journalistes et les personnalités politiques. Son inventeur est QuaDream Ltd, une entreprise fondée par un ancien responsable militaire israélien et ancien membre de la société israélienne NSO Group, créateur de Pegasus, qui a déjà bien servi les services secrets marocains et ses officines.

Les mouchards du Makhzen (patentés ou occasionnels) qui fourmillent derrière les pas des militants, des journalistes, des étrangers, et dans les lieux publics au Maroc et au Sahara occidental, vont finir par craindre pour leur job, si la technologie vient à les supplanter!

SAHARA OCCIDENTAL Appel à l'arrêt du pillage du phosphate sahraoui

L'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW) appelle les entreprises impliquées dans le commerce avec le Maroc à arrêter tous les achats et transports de phosphate provenant du Sahara occidental occupé, jusqu'à la solution du conflit.

Dans son dixième rapport relatif à l'année 2022, l'ONG a recensé les entreprises internationales qui contribuent au pillage de la principale richesse minière du Sahara occidental.

Selon le rapport, cette exploitation illégale est l'une des principales sources de revenus du

gouvernement marocain sur le territoire qu'il occupe en violation du droit international.



Mine de Bou craâ

Ainsi, en 2022, 23 navires ont quitté le Sahara occidental occupé avec 1,23 million de tonnes de minerai de phosphate, en légère baisse par rapport aux 1,4 million de tonnes de 2021.

Le doublement des prix mondiaux du phosphate en 2021 implique que les exportations illégales du Maroc sont devenues de plus en plus lucratives.

Le rapport indique que le revenu exact du Maroc provenant de la mine de Bou Craâ (à une centaine de kilomètres au sud-est de Laâyoune) est une estimation, car le prix exact de la roche du Sahara occidental n'est pas connu. Cependant, les données obtenues au fil des ans révèlent que le prix de la roche phosphatée provenant du territoire occupé est sensiblement plus élevé que le prix du marché international du fait de sa qualité.

En utilisant le même calcul que les années précédentes, WSRW estime que le revenu du Maroc provenant de l'or blanc du Sahara occidental aurait atteint 655,5 millions de dollars en 2022.

Le rapport signale que depuis 2011, le Maroc investit

“massivement” dans le port et les installations dédiées au phosphate de la dernière colonie d’Afrique pour rendre son commerce plus rentable.

Malgré les promesses antérieures de ne plus s’approvisionner en minerai de phosphate du Sahara occidental, la société américaine Innophos Holdings au Mexique est désormais devenue le plus grand importateur du territoire occupé, selon le document.

Les importations mexicaines constituaient 41,6 % de toute la quantité de minerai exportée du Sahara occidental en 2022.

Innophos avait annoncé en 2018 qu’elle avait arrêté ses importations en raison de son “engagement envers la responsabilité sociale globale”. Aujourd’hui, elle ne répond plus aux interpellations sur sa reprise du commerce controversé.

Le rapport démontre également que les importations vers l’Inde, le Mexique et la Nouvelle-Zélande constituent plus de 92% de l’ensemble du commerce des minerais du Sahara occidental. Par ailleurs, l’ONG a noté qu’aucune cargaison n’a transité par le cap de Bonne-Espérance ou par le canal de Panama, après l’immobilisation en 2017 au Panama et en Afrique du Sud de navires transportant du phosphate du Sahara occidental.

Le site de l’ONG note par ailleurs que toutes les sociétés enregistrées en bourse qui importaient auparavant du territoire ont mis fin à cette pratique, car elle était considérée comme une violation du droit international ou des droits humains fondamentaux.

Une explosion qui survient à propos

Le 20 mai 2023 une explosion a gravement endommagé la bande d’une centaine de kilomètres qui achemine le minerai de Bou Craa au port de Laâyoune.

L’explosion a eu lieu le long de la "Section 7" de la bande transporteuse, à plusieurs centaines de kilomètres des lieux d’affrontement entre l’armée populaire sahraouie et les forces armées royales. Alors que les autorités sahraouies tout comme l’OCP (Office chérifien des Phosphates) n’ont pas commenté ce spectaculaire incident, des experts ont évoqué la forte chaleur. Survenue le jour du 70ème anniversaire du Front Polisario...

«Les voix du Seigneur sont impénétrables" Anatole France parodiant La Bible.

MADAGASCAR

Imbroglia ravageur au sommet d’un état failli et défaillant

À l’élection présidentielle de fin 2018, la victoire d’Andry Rajoelina (qui a visiblement bénéficié d’un nombre impressionnant de doublons dans les listes électorales, manœuvre d’affidés de son coup d’Etat de 2009 planqués dans l’administration) promettait quelques bienfaits à venir pour Madagascar et ses 28 millions d’habitants. Pour appâter l’électorat (notamment jeune) fatigué par des années de crises politiques malgaches répétées et rassurer les élites affairistes locales et étrangères, l’ambianceur de soirée (DJ’s) qu’était Rajoelina avant qu’il ne se lance en politique, n’a pas oublié d’édulcorer sa marche vers le pouvoir en annonçant qu’il allait «faire émerger Madagascar» : sortir la Grande Île de la pauvreté et du sous-développement, moderniser et équiper le pays (en villes nouvelles, complexes hospitaliers, universités, autoroutes, ports, aéroports, téléphériques...mettre fin aux délestages électriques, mais aussi digitaliser évidemment). L’«émergence», ce gros mot déjà à la mode dans

d’autres néo-colonies bien avant l’époque où Rajoelina le décline à son compte !... En fait, la porte était ainsi encore plus ouverte au tout-libéral dans tous les secteurs (économie, foncier, santé, éducation...) qu’elle ne l’était avant lui : ruée des multinationales, divers Etats étrangers et des élites locales prédatrices sur les terres et les ressources naturelles au prix de l’expulsion de communautés paysannes de leurs lieux de vie et de production, par exemple. D’ailleurs, l’autoritarisme libéral du régime Rajoelina n’a eu cesse de ne pas respecter les droits humains et de réprimer leurs défenseurs. À l’occasion de la récente session parlementaire de mai-juin dernier consacrée à différents projets de loi relatifs aux investissements, au foncier et à la réforme du code minier, l’ensemble des organisations de la société civile, en rappelant la nécessité de défendre l’intérêt national et celui du peuple malgache, a publié un communiqué intitulé « Pour qui travaillent les autorités étatiques et les élus de Madagascar ? »

Cinq ans après son lancement médiatique, l’« émergence malgache » à la Rajoelina n’avance pas du tout (par manque de financement, dit-on !) et

les Malgaches continuent de subir une effroyable flambée des prix, notamment ceux des produits de première nécessité, des délestages électriques etc. Le pouvoir était dans la représentativité festive, « bling bling » (ou « werawera »), caritative, aliénante et démagogique distribuant chaque fois ponctuellement repas chauds et autres rations alimentaires... Madagascar est plus que jamais cantonnée dans le lot des 5 pays les plus pauvres du monde et fin avril 2023 du fait que l'argent des programmes de financement Covid de secours aux victimes des cyclones a été largement détourné par des groupes proches du pouvoir, l'Etat malgache est déclaré «failli» et «défaillant» par les institutions internationales, ce qui le met sous tutelle de la Banque mondiale et du FMI : perspectives donc de nouveaux plans d'ajustement structurel et de privatisation supplémentaire imposés...

Des contradictions se développent, comme dans une ambiance de fin de règne, désormais au sommet de cet Etat failli et défaillant : d'une part, un groupe important d'élus de la majorité présidentielle au Parlement expriment quelques désaccords politiques avec l'exécutif et font monter les enchères. D'autre part des oligarques et des élites prédatrices qui ont financé la campagne de Rajoelina en 2018 prennent leur distance voire veulent se présenter à la présidentielle en leur nom propre en raison de désaccords d'orientation en affaires avec le pouvoir actuel... Et Rajoelina est maintenant confronté à un «rappel à l'ordre» par la FrancAfrique qui l'a constamment soutenu...

« Président français » de Madagascar ?

Souvenons-nous qu'en mars 2009, Nicolas Sarkozy n'a pas désavoué le coup d'Etat de Rajoelina avec des éléments de l'armée malgache qui a fait tomber le président-empereur du yaourt Marc Ravalomanana et installé une Haute Autorité de la Transition sous sa direction pour 5 ans. À l'élection présidentielle de décembre 2013, le « ni-ni » organisé par la Communauté internationale a exclu de la compétition Ravalomanana et Rajoelina. Selon maints observateurs, c'est pour le remercier ce dernier de s'être soumis à ce deal, que la FrancAfrique lui a accordé la nationalité française en 2014. Dans la pré-campagne actuelle, l'opinion et les composantes diverses de l'opposition demandent

des comptes à Rajoelina et la Haute-Cour Constitutionnelle : pourquoi et comment cette information sur la bi-nationalité de l'actuel président ne l'a pas empêché d'être candidat en 2018 alors que la Constitution malgache de 2010 stipule que le président de la République doit être exclusivement de nationalité malgache.



« Personne ne pourra effacer le fait qu'on soit malgache et nul ne peut changer le sang malgache qui coule dans nos veines » Andry Rajoelina, le 18 juin à Antananarivo lors de la réouverture de l'ancien Palais de la Reine.

Dans le contexte géopolitique actuel d'un conflit d'influences sur Madagascar entre principalement la Chine, la Russie, les Etats-Unis et l'Europe, la FrancAfrique tient Rajoelina sous son contrôle par la fuite organisée de cette « nationalité française ». Le 9 juin dernier, en visite d'Etat en France, la question de la restitution des îles malgaches dites-« éparses » n'a pas été à l'ordre du jour de la rencontre à l'Elysée, alors que l'ONU et l'Union africaine l'appuient depuis 1976 et que le président malgache l'instrumentalise constamment comme faire-valoir de son « nationalisme » auprès de l'opinion malgache. C'est plutôt la participation française au financement de la préparation de la présidentielle qui a été marquante... Le bâton et la carotte, pour ainsi dire !...

Face à l'imbroglio ravageur à multiples faces installé au sommet de l'Etat malgache « failli » et «défaillant», verra-t-on bientôt Rajoelina condamné pour fautes graves devoir démissionner de son mandat actuel ou être interdit de candidater à la prochaine présidentielle ? Par ailleurs d'aucuns pensent qu'il veut rester au pouvoir "par tempérament"! et qu'il est capable de gagner cette élection malgré ses difficultés présentes, au prix du risque d'une nouvelle crise constitutionnelle.

Reste qu'on ne sait pas trop comment ça se ferait... ou que ça ne se dit pas publiquement. Attendons de voir !

UNION EUROPEENNE

Une loi de bonne conscience

Le 19 avril le Parlement de Strasbourg a adopté une loi pour qu'aucun produit consommé en Europe ne participe à la destruction de forêts, en Asie, en Afrique ou en Amérique.



*L'agrobuisness en action
en Amazonie*

Elle concerne donc de nombreux produits de grande consommation : la viande bovine, le cacao, le café, l'huile de palme ou le soja, ainsi que le caoutchouc, le charbon de bois et le papier.

L'ONG World Wild Fund for nature (WWF) estime que l'Europe a contribué par le biais de ses importations à 16% de la déforestation mondiale. Les deux tiers provenant de la seule consommation de soja et d'huile de palme.

Cette première mondiale affiche une bonne conscience dont les limites se situent dans la nécessité de s'en remettre à la déclaration de l'exportateur qui indiquera les coordonnées GPS du lieu de production. Pascal Canfin, eurodéputé Renew, et président de la Commission environnement au Parlement de Strasbourg compte sur l'efficacité des douanes européennes pour le contrôle *«en regardant les photos satellites des*

coordonnées qui ont été procurées, si oui ou non, il y avait une forêt tropicale à l'endroit d'où est issu le café ou le chocolat. Et donc, c'est extrêmement simple. » Ben oui !

Il n'y a que les esprits chagrins pour arguer que des forêts primaires en Afrique continuent à être l'objet de déforestations criminelles avec des certificats « en règle ».

Pour sa part Greenpeace estime que « ce n'est qu'un premier pas » en pointant « les failles » du texte qui exclue des écosystèmes tels que la savane et en omettant de viser les banques européennes qui financent des projets destructeurs de forêts.

Les services publics chargés de contrôler l'exportation des richesses naturelles des pays africains ont été « essorés » par les injonctions du FMI et de la Banque mondiale auxquelles il faut ajouter les directives locales de certains potentats. Il faudra donc compter sur les douanes européennes en espérant qu'elles se portent mieux qu'en France où l'an passé les professionnels manifestaient contre la décision de supprimer 700 postes sur les 17000 rescapés des purges anciennes : en 2018 un sénateur centriste interpellait le ministre sur les conséquences de la suppression de 6000 postes en 20 ans.

Et Ouest-France de titrer « Les européens ne raseront plus de forêt sans le savoir ». C'est donc vous et moi, nous tous en somme qui faisons nos emplettes,

qui sommes donc responsables de ce désastre. Mais surtout pas Bolloré & Cie, ni les mafieux brésiliens qui chassent les indiens qui se nourrissent et se soignent dans les forêts amazoniennes en préservant cette nature depuis des siècles.

Les régimes néocoloniaux et les élites prédatrices locales sont complices des pillages (voire factrices d'une partie de ceux-ci) qui continuent de plus belle... les politiques néolibérales à l'échelle mondiale appauvrissent les populations des pays dominés obligées de se livrer à des pratiques anti-écologiques pour survivre (à l'exemple des cultures sur brûlis à Madagascar). ou comme à Sao Tomé où la compagnie SOCFIN, filiale du groupe BOLLORÉ, détruit des centaines d'hectares de collines pour y planter des palmiers à d'huile de palme, enfermant parfois des villages à l'intérieur d'exploitations interdites d'accès public. Les paysans pris au piège n'ont d'autre choix que de travailler pour la compagnie. Vous avez dit "otages"?



Le tavy à Madagascar © Tetaud



Sao Tomé 2015 © M.Decaster

CULTURE

La Galerie Art-Z 27 Rue Keller, Paris 11e
a présenté du 11 au 31 mai
TRAVERSÉES SÉNÉGALAISES

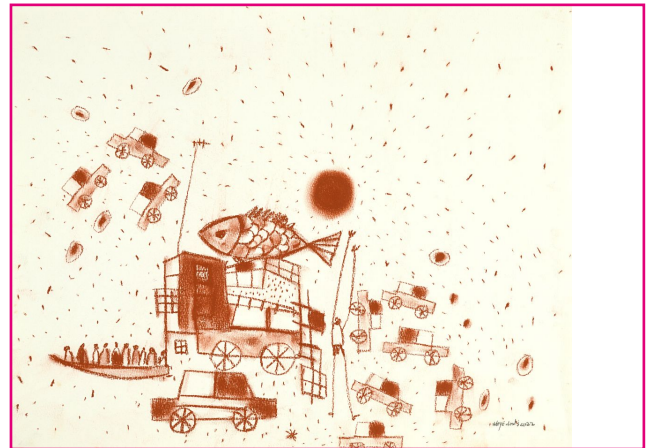
à l'invitation de la peintre Pilar Saltini

Cette exposition a mis à l'honneur trois artistes Sénégalais de premier plan, trois approches singulières. I Trois visions différentes et originales d'un même pays : le bouillonnement urbain dakarois chez Douts, la nature et le statut de la femme dans les toiles « rêveries » semi-abstraites de Madior Dieng, l'exil et l'exode, suggérés dans les photographies de Mouhamadou Diop.

NDOYE DOUTS

Né à Sangalkam en 1973

Ndoye Douts a fait ses études aux Beaux-arts de Dakar. La Medina de la ville l'a beaucoup inspiré. Sa peinture explore et transfigure les enchevêtrements bariolés de formes, de matières et de couleurs, les contaminations réciproques de l'architecture et de la vie, les lignes autour desquelles la ville s'étire et flotte dans l'espace. Il circule, travaille et expose partout aux USA, en Europe, en Afrique et en Corée. Il est à l'écoute du monde.



MADIOR DIENG

Né à Dakar en 1981

Homme de la Cité, ses racines plongent dans la réalité de Dakar, son port d'attache. Depuis 2015, il voyage dans plusieurs pays d'Europe. Dans un registre qui semble abstrait, Madior Dieng compose de grandes peintures faites de formes sinueuses enchâssées les unes aux autres, dont jaillit une joie vive, beaucoup de vivacité. Chaque forme est elle-même remplie de motifs répétés : losanges, points, boucles. Couleurs vives qui voisinent avec harmonie, blanc qui rehausse, noir en retrait qui soutient et réveille la lumière, ... Il faut se poser patiemment devant la toile pour voir apparaître des éléments réalistes : deux mains, un lézard, un œil...



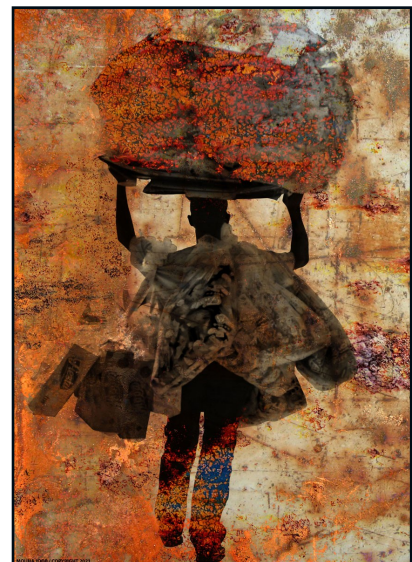
MOUHAMADOU DIOP alias Joob Mouha

Né en 1984 à Dakar

Ce jeune artiste peintre, graphiste et vidéaste est diplômé de l'Ecole Nationale des Arts du Sénégal. Son travail a fait l'objet d'expositions à Dakar, Abuja, Paris, Bruxelles, Düsseldorf, Rennes...

C'est un redoutable «traqueur d'images».

Diop, dit « le Maire » investit ainsi beaucoup de sujets qui dépassent l'anecdotique. Soucieux de mettre en lumière les « forces invisibles », il mêle avec brio dessin et photographie.



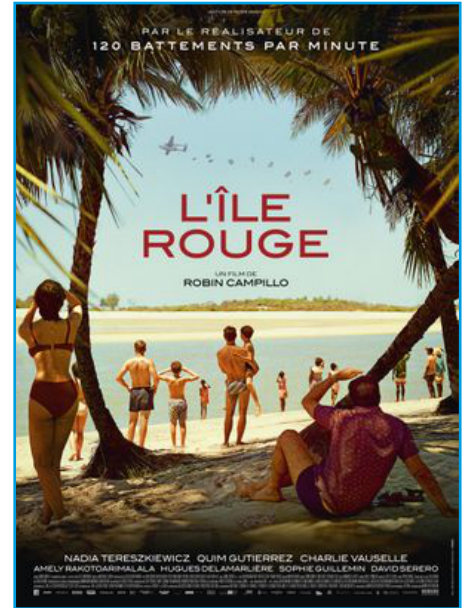
CINEMA

L'île rouge de Robin Campillo (2023)

Printemps 1972, sur une base militaire française à Madagascar. Le réalisateur, dont le père était sous-officier de l'armée de l'air, évoque les derniers instants de la présence française à travers ses yeux d'enfant, dont l'héroïne masquée de sa BD préférée rend justice la nuit tombée. Il aime observer les adultes, capte des regards, des mots échangés, les tensions de familles qui vivent en vase-clos dans une île paradisiaque. Seuls les hommes sortent de ce décor pour prêter une main-forte aéroportée aux autorités mises en place à la tête du pays...

Eclate alors le « Mai 72 malgache », « la seconde indépendance », sous l'impulsion d'une jeunesse qui ne supporte plus la persistance de la tutelle coloniale. Les rares Malgaches que côtoie l'enfant sont les domestiques, la petite amie d'un militaire. Les instants enregistrés par l'enfant révéleront plus tard des réalités qu'il percevait sans les comprendre. C'est sur la chanson Veloma ry fahazazana (Adieu l'enfance car la jeunesse se lève) du groupe MAHALEO que se termine le film alors que les jeunes vont à l'aéroport pour accueillir les 400 étudiants, lycéens, enseignants, syndicalistes, hommes d'églises envoyés au bagne colonial de Nosy-Lava cinq jours plus tôt...

L'auteur de 120 Battements par minute signe de nouveau avec une grande délicatesse un film qu'il ne faut pas manquer.



Au 76ème Festival de Cannes 2023 la forte présence africaine était marquée par une nouvelle génération de cinéastes

En compétition officielle : BANEL ET ADAMA de Ramata Toulaye-Sy (Sénégal) et LES FILLES D'OLFA de Kaouther Ben Hania (Tunisie) -

Section Un certain regard : LES MEUTES de Kamal Lazraq (Maroc), LA MERE DE TOUS LES MENSONGES d'Asmae El Moudir (Maroc), AUGURE de Balodji Tshiani (RDC), GOODBYE JULIA de Mohamed Kordofani (Soudan)

En dehors des deux films en compétition officielle, une dizaine de films africains ont été diffusés et même récompensés. « Les filles d'Olfa », de la tunisienne Kaouther Ben Hania, a remporté l'Œil d'Or du meilleur documentaire, décerné par la société civile des auteurs multimédia, le Prix de la citoyenneté de l'association Clap Citizen Cannes, et le Prix du cinéma positif remis par un jury formé par l'institut de l'économie positive. Le film « Les meutes » du marocain Kamel Lazraq, présent dans la section « Un Certain Regard », a reçu le Prix du jury. La production « Augure » du congolais Balodji Tshiani, également dans la section, a remporté le Prix de la nouvelle voix. Le film marocain « La mère de tous les mensonges » a remporté le Prix de la mise en scène de la section et l'Œil d'Or du meilleur documentaire en finissant ex aequo avec « Les filles d'Olfa ».

Lors de la journée d'ouverture du Festival le cinéaste malien Souleymane Cissé est devenu le deuxième africain, après Sembène Ousmane, à remporter le prestigieux Carrosse d'Or. A cette occasion, il a exhorté les jeunes cinéastes africains à s'armer de courage contre « la censure occidentale au niveau de la distribution des films africains ». « Je ne pense pas que je puisse donner de leçons à la nouvelle génération. [...] Je suis convaincu que quand ils feront de très bons films, cette censure au niveau de la distribution va se briser. Au niveau des distributeurs, il y a des films africains qu'on peut diffuser dans les salles en Europe. Mais, on ne leur donne pas cette opportunité tout simplement pour ne pas mettre à la même hauteur l'image de l'Afrique avec les autres".



Souleymane Cissé remporte le Carrosse d'or au Festival de Cannes 2023